

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur:
ADOLPHE HENN

LE NUMÉRO, 25 CENTIMES

Rédacteur en chef:
GEORGES HUMBERT

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 1^{er} Avril 1894
N° 8

ABONNEMENTS A L'ANNÉE:
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
France, 5 francs 50.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte-rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.). Case 4950, Genève.

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENÈVE, Administration, 6, rue Grenus ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÄRING, rue du Marché, 20 ; M^{es} CHOUET et GADEN, Corraterie ; M. ROTSCHE, Corraterie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FÖTISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÄRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER, VEVEY, MM. FÖTISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER, NEUCHATEL, Miles GODET, rue Saint-Honoré. — Pour les annonces, on traite de gré à gré avec l'Administration.

SOMMAIRE :

César Franck, par Alfred ERNST. — SUISSE : *Chroniques de Genève, Lausanne, Neuchâtel*. — Nouvelles diverses. — Programmes. — Bibliographie. — Nécrologie.

CÉSAR FRANCK

—o—

Voici bien peu de temps écoulé depuis la mort de César Franck, eu égard au délai qu'exigent d'habitude, pour s'accomplir, les réhabilitations artistiques ou autres. Et déjà le monde musical tout entier le salut du nom de maître, hors deux ou trois critiques récalcitrants, que la réflexion a sans doute éclairés, mais qui se croient liés, à tort, par des articles trop facilement écrits naguère. Mais que sont nos analyses, nos jugements, nos pronostics ? que pèse tout cela, au prix des œuvres véritables, des créations, furent-elles incomplètes ou obscures, que l'artiste livre à nos disputes ?

Si nous avons été quelques-uns — et je m'honneure d'avoir fait partie du petit groupe — à comprendre que ce modeste professeur « le père Franck », comme nous l'appelions, avait tout simplement du génie, c'est aux circonstances qu'en revient le principal honneur. Des hasards bénis nous l'ont fait rencontrer ; l'audition de ses œuvres que le grand public ne pouvait connaître, nous a renseignés mieux que d'autres ne

purent l'être sur sa pensée si haute et sa technique si puissante. Il n'avait pas l'art « d'arriver », si nécessaire à Paris, et ailleurs ! Désintéressé, confiant jusqu'à la naïveté, ignorant la réclame, incapable de se prêter à aucune compromission, il n'avait pas su se produire, s'imposer, se faire valoir. Du reste, son œuvre n'était pas de celles qui vont à la foule : il faut que l'on vienne à elle, que l'on monte jusqu'à sa noblesse, qu'on lui demande autre chose que le plaisir superficiel des sens ou les banales émotions.

Ainsi vécut César Franck, ignoré à l'Opéra comme à l'Institut, dédaigné au Conservatoire, où il enseignait, par la presque unanimité de ses collègues : je n'ajoute point par ses supérieurs, parce que le mot, bien qu'administratif, paraîtrait ici trop ironique. Lorsque Vincent d'Indy, sur la partition du *Chant de la Cloche*, osa écrire cette dédicace : « Au maître César Franck, » les musiciens « arrivés » haussèrent en souriant les épaules. Lorsque Foureaud, Camille Benoît, ou deux autres peut-être, affirmèrent que Frank était l'un des plus admirables compositeurs de ce temps, l'indifférence du grand nombre, l'hostilité de plusieurs, un moment surprises ou ébranlées, revinrent bientôt aux coutumières injustices. Que l'on me permette un souvenir personnel. A la suite de démarches amicales, auxquelles Franck était d'ailleurs complètement étranger, on avait obtenu pour lui la croix de la Légion d'honneur ; nul